



ACADÉMIE  
DE PARIS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## OFFRE D'EMPLOI



L'académie de Paris recrute, à partir de bac+3,  
des professeurs des écoles contractuels  
pour enseigner en écoles maternelle et élémentaire

Rejoignez l'académie  
de Paris et ses  
25 000 professeurs...

L'académie de Paris qui couvre le territoire de la ville de Paris est une académie monodépartementale. Elle est l'une des trois académies de la région académique d'Île-de-France avec les académies de Créteil et Versailles.

Elle accueille **320 000 élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés** répartis dans **762 écoles** et **349 établissements publics et privés sous contrat**.

Elle compte **32 000 personnels dont 25 000 professeurs**.

Les écoles primaires publiques de l'académie :

**638 écoles** (réparties en circonscriptions) avec, pour chacune, 2 à 19 classes.



## ... Pour accompagner nos élèves tout au long de l'école primaire

En tant que professeur(e) des écoles, vous dispensez un enseignement polyvalent : français, mathématiques, histoire et géographie, langue vivante, éducation musicale, sciences, arts visuels et éducation physique à des enfants de 2 à 5 ans en maternelle et de 6 à 11 ans en élémentaire.

Le temps de travail se compose, pour un temps complet :

- ▶ D'une obligation de service de 27 heures par semaine réparties sur 4,5 jours :
  - 24 heures de cours devant élèves en journées longues (lundi et jeudi fin des classes à 16h30) ou courtes (mardi et vendredi fin des classes à 15h00 et mercredi fin des classes à 12h00) ;
  - 3 heures consacrées à des activités pédagogiques, de concertation et de coordination.
- ▶ D'un temps de préparation de la classe et de correction, que chaque professeur(e) des écoles est libre d'organiser.

En tant que professeur(e) des écoles, vous enseignez 36 semaines par année scolaire selon un [calendrier scolaire national](#).



## ... Pour participer à la réussite de chacun d'entre eux

- ▶ Instruire et éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire ;
- ▶ Former les futurs citoyens en transmettant et faisant partager les valeurs de la République ;
- ▶ Assurer un lien régulier avec les parents d'élève ;
- ▶ Préparer les séquences pédagogiques ;
- ▶ Évaluer les productions des élèves ;
- ▶ Contribuer au travail collectif au sein d'une équipe pédagogique, en lien avec le directeur d'école et sous l'autorité de l'inspecteur de circonscription.



## ... Et en bénéficiant d'un accueil, d'un accompagnement et d'une formation de qualité :

- ▶ Préparation à la prise de fonction par une équipe de formateurs expérimentés, avec des temps d'accueil et de formation dédiés au moment de la prise de poste et dans les mois qui suivent.
- ▶ Accompagnement tout au long de l'année par des équipes de circonscription et un(e) maître formateur(trice).
- ▶ Aide à la conception des séquences et des supports pédagogiques grâce à des ressources en ligne : fiches de préparation, exercices, séances « clé en main »... ([consulter un exemple](#)).

Exercer au sein d'une école, c'est intégrer un collectif, parfois composé de différents professionnels (accompagnants d'élèves en situation de handicap, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, animateurs, intervenants extérieurs...). Votre premier interlocuteur sera le directeur ou la directrice qui accompagnera vos premiers pas dans l'école.

Si votre expérience en tant que professeur(e) des écoles contractuel(le) vous donne envie de poursuivre votre carrière au sein de l'Éducation nationale, l'académie vous accompagnera vers la réussite aux concours de recrutement (CRPE).



## Votre profil

- ▶ Vous êtes titulaire, a minima, d'une **licence (bac+3)**.
- ▶ Vous avez un **casier judiciaire vierge**.
- ▶ Vous avez une **bonne culture générale** et vous êtes **pédagogue** ([consulter un exemple](#)).
- ▶ Vous maîtrisez la **communication orale et écrite**
- ▶ Vous êtes **rigoureux(se), patient(e)** et doté(e) d'un **grand sens de l'écoute**.
- ▶ Vous savez **susciter l'attention** et vous **adapter face à différentes situations**.
- ▶ Vous savez **mener des projets** et **faire preuve d'initiative**.



## Votre rémunération

### Votre salaire :

- ▶ **1 921 € brut/mois** pour les titulaires d'une **licence**.
- ▶ **2 019 € brut/mois** pour les titulaires d'un **master 1**.
- ▶ **2 122 € brut/mois** pour les titulaires d'un **master 2, DESS, DEA ou diplôme d'ingénieur**.
- ▶ **2 225 € brut/mois** pour les titulaires d'un **doctorat**.

### Vos indemnités complémentaires (selon conditions) :

- ▶ Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) : **100 € bruts mensuels**
- ▶ Remboursement forfaitaire au titre de la Protection sociale complémentaire en santé : **15€ mensuels**
- ▶ Indemnité dans l'Éducation prioritaire
  - Si vous enseignez en réseau d'éducation prioritaire (REP) : **1 734 € nets annuels (soit 144,5 € nets mensuels)**
  - Si vous enseignez en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) : **5 114 € nets annuels (soit 426,17 € nets mensuels), plus une part modulable**
- ▶ Remboursement forfaitaire du titre de transport (**50 % du Pass navigo**) ou Prime de mobilité durable (**200 € forfaitaire par année civile**).
- ▶ Indemnité de résidence
- ▶ Supplément Familial de Traitement

### Vos primes du Grenelle de l'Éducation (selon conditions) :

- ▶ Dans le cadre du Grenelle de l'éducation, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place une revalorisation de ses métiers. Les professeurs des écoles contractuels peuvent bénéficier de deux primes :
  - Prime d'équipement informatique : **176 € nets annuels**
  - Prime d'attractivité : **jusqu'à 800 € nets annuels**



## Votre contrat et votre affectation

- ▶ Vous bénéficierez d'un **contrat de droit public d'une durée d'un an**, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, avec possibilité de renouvellement.
- ▶ Vous serez **nommé(e) dans une école parisienne**.

### POSTULER

(CV et lettre de motivation) :

<https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat>

Les candidats dont le dossier est retenu seront reçus rapidement en entretien.